



Préoccupations citoyennes

Les démocraties sont-elles ingouvernables et les réformes impossibles ? La Documentation française – un organisme directement rattaché au Premier ministre – s’en préoccupe, qui vient de sortir à quelques semaines d’intervalle deux publications sur ce sujet, évidemment préoccupant, tant pour les citoyens que pour ceux qui les gouvernent.

Le premier est un numéro collectif des *Cahiers français*, sous la direction de Philippe Tronquoy, qui, dans son éditorial, pose bien le problème: si **un très large consensus** prévaut aujourd’hui, du moins en Occident, pour considérer, comme disait Churchill, que « la démocratie est le pire des régimes, à l’exception de tous les autres », cela ne veut pas dire que ses modalités ne soient pas de plus en plus souvent contestées.

Serge Berstein rappelle le spectaculaire **essor des démocraties** depuis 1945, qui a vu leur victoire face aux dictatures. Victoire encore fragile dans l’Europe du Sud, puisqu’il a fallu attendre le milieu des années soixante-dix pour que le Portugal, la Grèce, l’Espagne reviennent à la démocratie. Les pays d’Europe centrale et orientale l’ont adoptée encore plus tardivement. En France, la V^e République semble permettre la stabilité des pouvoirs, mais alternances et cohabitation en limitent la portée.

Mais la légitimité des dirigeants, trop peu représentatifs ou trop peu attentifs à l’opinion, est souvent contestée. On s’interroge aussi sur leur aptitude à anticiper **les contraintes du long terme** car le risque électoral génère des attitudes dilatoires et Pierre Rosanvallon les incite à sortir de leur myopie.

Plus généralement, c’est une certaine **méfiance envers les élites** qui se manifeste. Tandis que s’affaiblissent les formes traditionnelles de participation (militantisme, taux de syndicalisation), y compris d’ailleurs la participation électorale, d’autres formes d’engagement citoyen apparaissent. Les autorités administratives indépendantes, de plus en plus nombreuses, sont-elles une menace ou une chance pour la démocratie ? La même question se pose à propos de la démocratie électronique, encore balbutiante.



Réformes, mission impossible !

Plus instructif, passionnant même, est l'ouvrage ainsi titré de Pierre-François Gouiffès, maître de conférences à l'Iep de Paris. Depuis 1984, **sept projets de loi**, porteurs d'une réforme ambitieuse, ont été retirés par le gouvernement qui les avait conçus : la loi Savary sur l'école privée en 1984, la loi Devaquet sur la réforme de l'université en 1986, la réforme, lancée par François Bayrou, de la loi Falloux sur l'école privée en 1994, le contrat d'insertion professionnelle imaginé par Édouard Balladur en 1994, la loi Juppé sur la sécurité sociale et les retraites en 1995, la réforme du ministère des finances en 2000 et le contrat première embauche en 2006, soit en moyenne **un échec retentissant tous les trois ans et demi**.

La plupart de ces échecs ont les mêmes conséquences : baisse spectaculaire dans les sondages et affaiblissement de l'autorité gouvernementale. Ils conduisent aussi à s'interroger sur **la possibilité de « réformer » la société française**. Alors que la réforme, pour Édouard Balladur, est la volonté positive de faire évoluer la société, pour le syndicaliste Bernard Thibault, il s'agit au contraire très souvent d'une régression.

L'auteur analyse dans le détail trois de ces échecs. Celui de la loi Savary, pour créer « **le grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale** », promis par François Mitterrand, qui n'hésita pas à abandonner son ministre devant l'ampleur des manifestations hostiles. Certains prétendent même qu'il avait délibérément saboté le projet.

Celui du plan Juppé, lors du « mai triste » (il s'est produit en novembre !) de 1995, qui était sans doute trop ambitieux (assurance-maladie, régimes spéciaux, contrat de plan Sncf). Celui, enfin, moins retentissant sans doute mais tout aussi significatif, de Christian Sautter, quand il a voulu restructurer le ministère des finances, en 1999-2000.

L'auteur conclut, sondages à l'appui, que l'opposition à la réforme, par la grève ou la manifestation, est considérée par les Français comme un droit fondamental. La crise « chaude » condamne la réforme.